

9.3. Mode de Vie et Prévention

9.3.7. Santé maternelle et infantile

9.3.7.2. Suivi du nourrisson.

9.3.7.2.1 Résumé

La période de 0 à 5 ans est considérée comme une période à risque, qui justifie un suivi actif des enfants. Les contacts seront particulièrement concentrés sur la première année de vie pendant laquelle ont lieu les vaccinations de base et les dépistages les plus importants.

Le suivi du nourrisson met en œuvre deux types de structures de soins : d'une part, les structures générales de première ligne (le généraliste) ou de seconde ligne (le pédiatre), et d'autre part, un service de santé préventive comme l'ONE, que ce soit au niveau de consultations spécifiques ou au sein des structures d'accueil de la petite enfance comme les crèches.

Rappelons que les effectifs étant très réduits (174 enfants concernés), il convient d'être prudent dans l'interprétation des résultats

En Wallonie, 80% des femmes interrogées qui ont accouché dans les cinq dernières années ont répondu avoir reçu une visite à domicile de l'ONE après la naissance. Elles sont plus nombreuses qu'à Bruxelles (59%) mais légèrement moins nombreuses qu'en Flandre (91%). Ces taux pourraient être liés à la présence ou non de personnel en structures préventives au sein des maternités.

La fréquence de la visite à domicile après l'accouchement ne semble en rien présager de l'utilisation des services préventifs pour le suivi des enfants et leur vaccination. En effet, le taux d'utilisation de ces structures ne diffère pas fondamentalement d'une région à l'autre pour le suivi des nourrissons. En Wallonie, 37% des mères disent avoir fait suivre et vacciner leur enfant par l'ONE. Les chiffres sont légèrement supérieurs en Flandre (40 et 48%) et à Bruxelles (44 et 41%).

En Wallonie, au cours de leur première année de vie, les enfants sont suivis médicalement par différents services ou personnes dans un grand nombre de cas (30 à 40%).

La consommation de soins pour le suivi des enfants ressemble par ailleurs à ce que l'on observe pour les autres aspects de la santé : on consulte beaucoup plus le généraliste en Flandre, et beaucoup plus le spécialiste à Bruxelles et en Wallonie.

Le nombre moyen de contrôles médicaux au cours de la première année de vie est de 10,2. 25% des enfants ont 12 contrôles ou plus et 25% en ont 6 ou moins.

En Wallonie, 4% des mères disent ne pas avoir vacciné leur dernier enfant âgé de trois mois au moins et de moins de cinq ans. Seuls 5% des enfants sont vaccinés à la crèche. 40% des enfants ont été vaccinés par un pédiatre privé ou hospitalier, 36% par l'ONE et 13% par le généraliste.